

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13 - FAX. (1) 43.31.19.83

Hebdomadaire - nº 1987 - 1er juin 1995 - 3 F

D 1987 URUGUAY: LES DISPARUS, OU LE DROIT DE SAVOIR -

L'ébranlement provoqué par les déclarations des militaires argentins sur la réalité et les conditions de l'assassinat des opposants (cf. DIAL D 1986) commence à atteindre l'Uruguay. Plusieurs faits y concourent : le rappel des découvertes sur les plages uruguayennes, dans les années 70 et 80, de cadavres nus rejetés par la mer; le rapatriement du Chili des restes d'un Uruguayen tué dans ce pays, donnant ainsi une preuve supplémentaire du réseau clandestin de terrorisme d'État - "L'opération Condor" - dans tout le Cône Sud (cf. DIAL D 1781); et, tout récemment, la découverte près de Montevideo d'ossements humains, selon toutes probabilités, de détenus-disparus. Le commentaire ci-dessous est l'éditorial du bulletin **Carta SERPAJ**, de Montevideo, n° de février/mars 1995.

----- Note DIAL -

Les disparitions forcées en Uruguay, un drame toujours présent PAS DE PRESCRIPTION POUR LE DROIT DE SAVOIR

Les aveux de l'ancien officier de marine argentin Antonio Scilingo, concernant le destin de nombreux détenus qui demeurent jusqu'à ce jour dans la terrible condition de disparus, a rouvert de façon inespérée un des chapitres les plus tragiques de l'histoire de nos peuples.

De même, la découverte à la mi-mars de nombreux restes humains dans une localité de Canelones située non loin de Montevideo a réveillé un certain nombre de spéculations. Les enquêtes commencent à peine. Il importe qu'il en sorte des conclusions solides. il n'est pas possible que subsiste le moindre doute. Les ossements découverts doivent être identifiés et même si c'est une tâche difficile, il existe des moyens techniques pour le faire sans plus d'atermoiements. La démonstration en a été faite avec les études et les expériences accumulées à la suite des travaux menés par l'équipe argentine d'anthropologie judiciaire.

A l'occasion de la Journée mondiale des droits de l'homme, l'année dernière, un square de la ville de Montevideo a été dédié aux disparus de toute l'Amérique latine l. Au cours de ce simple mais émouvant hommage, Luis Pérez Aguirre a déclaré : "Le vécu ne doit pas être rejeté dans un coin obscur de la mémoire. Il doit être intégré à l'âme du peuple qui en a été affecté et faire définitivement partie de son être. Il faut avoir le courage de ne pas reléguer ce vécu dans les méandres de l'inconscient collectif et nous devons nous en souvenir pour ne pas retomber dans le piège. (...) Pour la mémoire, le disparu n'est pas une affaire du passé. C'est un crime toujours actuel, un crime d'aujourd'hui, imprescriptible. C'est un crime permanent."

¹ Cf. DIAL D 1958 (NdT).

Il n'y a pas longtemps, le rapatriement des restes de l'Uruguayen Arazatí López López, identifiés au Chili par une équipe d'anthropologie judiciaire, a constitué un fait d'une ampleur manifeste. Par delà la douleur de sa famille, en premier lieu, et de la société tout entière, il a permis de connaître la vérité au moins dans un cas. Nous ne nous fatiguerons jamais de dire et de redire avec force que la vérité, aussi douloureuse soit-elle, est la seule manière à notre disposition pour pouvoir reconstituer et assumer tout le vécu. Cette vérité est nécessaire pour les familles des victimes. Elles ont le droit de savoir quel a été le destin de leur être cher qui, jusqu'à présent, demeure dans le pire des états : il est disparu, il se trouve "nulle part".

Le droit de savoir ce qui s'est passé est imprescriptible. Ce n'est pas seulement parce que, formellement, la loi qui a assuré l'impunité aux responsables des violations des droits de l'homme survenues pendant la dernière dictature militaire, établissait spécifiquement que "le pouvoir exécutif fera procéder immédiatement aux enquêtes destinées à faire la lumière sur les faits". C'est aussi parce que c'est la seule façon de guérir les blessures qui marquent encore, consciemment ou inconsciemment, la société uruguayenne. Comme il en est dans toute communauté qui a vécu des expériences limites, voire pires que celles-là.

Nous espérons que les efforts porteront, avec énergie et avec volonté politique, sur l'identification des restes humains récemment découverts. Nous aspirons, comme l'a déclaré Pérez Aguirre, à ce "que l'apprentissage en matière de douleur incommensurable soit au bénéfice non seulement de ceux qui continuent de se battre pour panser les blessures, mais aussi des nouvelles générations qui contemplent avec effroi une telle expérience de cruauté, difficile à expliquer et à comprendre le moins que ce soit par qui ne l'a pas vécue".

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, indiquer la source DIAL)